

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

29/08/26

Lyon 3^e

Le fléau du stationnement sauvage sur ce carrefour près de la gare de la Part-Dieu

À la sortie du passage Pompidou, à deux pas de la gare Part-Dieu, automobilistes, VTC et livreurs occupent quotidiennement la piste cyclable et les espaces piétons depuis plusieurs mois. Alors que 5000 cyclistes y croisent chaque jour des milliers de voyageurs, ce stationnement sauvage génère un danger permanent au carrefour. Face aux alertes répétées des usagers, la pose récente d'une résine colorée au sol par la Métropole s'avère inefficace.

Un défilé de voitures : courant devant une gare, illégal sur une piste cyclable. À la sortie du passage Pompidou, côté rue de la Villette, à quelques pas du hall 2 de la gare Part-Dieu, la scène se répète toute la journée sur la piste cyclable. Malgré les alertes répétées, le stationnement gênant persiste et multiplie les risques d'accident sur cet angle mort du 3^e arrondissement.

Un nœud de tensions quotidien

Sur place, le constat est sans appel : particuliers venus déposer un proche, chauffeurs VTC en attente de prise en charge ou livreurs s'arrêtent à même la piste cyclable et les trottoirs. « J'attends un collègue pour le travail et après on va sur le chantier. On se met là, c'était plus pratique », admet un conducteur de camionnette stationné à cheval entre la piste cyclable et l'une des voies automobiles.

À quelques mètres, un chauffeur VTC arrêté au milieu de la résine orange explique : « C'est le point qu'on m'a proposé sur l'application. »

Le site Cyclopolis recense près de 5000 passages quotidiens sur cette portion. Tous



Sid et Tiphaine travaillent ensemble à l'agence d'assurances ayant vu sur le carrefour : « J'ai jamais assisté à un accident mais ça va finir par arriver. » Photo Marie-Agnès Laffougère

ces usagers sont contraints de se déporter brusquement ou de slalomer au milieu des piétons qui sortent de la gare. Résultat : les risques d'accrochage sont quotidiens. « Cela signifie devoir éviter des portières, voir au dernier moment des piétons, éviter des véhicules qui redémarrent et s'insérer dans un carrefour très dangereux. Il s'agit d'une véritable zone de non-droit à toute heure de la journée », déplore un cycliste trentenaire régulier, qui alerte les collectivités depuis décembre 2025.

Manque de visibilité global

« On attend qu'il y ait un drame », témoigne Tiphaine, 45 ans, salariée dans une agence d'assurances installée en face du croisement depuis juin 2025. Un constat partagé par son collègue Sid, 48 ans, aux premières loges depuis leurs locaux : « Beaucoup de

taxis s'y arrêtent mais aussi beaucoup de personnes qui déposent des gens qui vont à la gare. »

Une résine au sol jugée inefficace

Face à la multiplication des incidents, les alertes s'accroissent. La plateforme « Ça bloque ? On agit ! » recense plus d'une dizaine de mentions d'usagers récemment sur ce point précis. Mais la pose d'une résine colorée au sol au cours de l'été est jugée inefficace. Pour Sid, « la partie colorée avec la résine est installée récemment mais ça incite les gens à s'y positionner plus qu'autre chose. »

Dans un courriel adressé à un cycliste, la mairie du 3^e arrondissement confirme : « Le secteur présente des contraintes liées à la présence de l'entrée de parking qui nécessite le maintien d'un accès pour les usagers. Cela limite la possi-

bilité de poser des dispositifs physiques comme des plots ou des barrières permanentes. » La municipalité, qui indique « partager la lassitude » des usagers, ajoute : « L'entrée charretière du parking constitue un point de faiblesse via laquelle les véhicules pourraient s'insérer malgré l'ajout de mobilier urbain. »

Cette situation pourrait s'avérer aussi dangereuse si des véhicules venaient à se stationner sur la piste cyclable via cette entrée, entraînant alors des manœuvres dangereuses pour les autres usagers. »

Pour la Métropole, la balle est dans le camp de la Ville

La Métropole de Lyon plus-soie et pointe « l'absence de dépose-minute en voirie extérieure », tout en rappelant qu'il « existe pourtant une aire de dépose-minute dans les parkings Béraudier et Villette. » Toutefois, l'aménagement in-



Des voyageurs attendent fréquemment leurs voitures entre les plots. Photo Marie-Agnès Laffougère

« On attend qu'il y ait un drame »

Tiphaine, 45 ans

frastructuel touche ici ses limites selon la collectivité métropolitaine : « La signalétique ne peut pas, à elle seule, régler les problèmes de stationnement et d'incivilités. » Pour la Métropole, l'issue passe par la verbalisation : « La réponse passe désormais par un renforcement des contrôles, avec une présence régulière de la police municipale et le recours à la vidéo-verbalisation. L'espace public ayant déjà été équipé pour permettre l'installation de caméras, nous allons saisir la Ville de Lyon par courrier sur ces deux leviers, qui relèvent de sa compétence. »

● Marie-Agnès Laffougère

France3 Régions 30/08/26 - Éléments de reportage S. Rigolier et B. Millaud

Les vendanges de la Croix-Rousse : du vin et du lien pour la république lyonnaise des canuts



La 38ème vendange des vignes de la Croix-Rousse a fait le plein • © France 3 Rhône Alpes

300 pieds de vigne et autant de propriétaires temporaires. À Lyon, la république des canuts produit chaque année quelque 300 bouteilles d'un vin croix-roussien dont le goût est surtout celui du partage et de la tradition.

Quinze jours d'avance : du jamais vu sur la colline de la Croix-Rousse à Lyon, pour la vendange annuelle des raisins de la république des canuts. Une précocité évidemment liée à la canicule et à la sécheresse, quoique les feuilles des vignes soient restées bien vertes.



Béret rouge et grappes violettes pour les vendanges de la Croix-Rousse • © France 3 Rhône Alpes

La 38ème vendange des quelque 300 ceps de gamay qui tapissent le parc de la Cerisaie, dans le quatrième arrondissement de Lyon, a fait le plein. En tablier rouge et chapeau de paille, au son d'une fanfare endiablée, les membres éminents de la république des canuts ont d'abord intronisé les nouveaux membres, comme Fabrice Centi, magicien dans la vie et croix-roussien pur jus (c'est le cas de le dire). *"Ça me touche, ça fait vibrer chez moi la corde sensible du Croix-Roussien. Devenir membre de la république des canuts, c'est aussi pour moi l'occasion de me rapprocher de mes voisins et de nouer des liens. C'est vraiment un petit village, ce quartier !"* explique le nouvel intronisé, le précieux cordon rouge autour du cou.



Fabrice Centi, nouveau membre 2026 de la république des canuts • © France 3 Rhône Alpes

Un pied de vigne pour chaque citoyen

Une intronisation à la fois codifiée et rigolote, qui permet à chaque nouveau membre d'avoir pour trois ans un pied de vigne à son nom. Et une bouteille de rouge par tête de pipe, en l'occurrence celle de la récolte de l'année précédente. Car la république, même microscopique, est toujours bonne fille, et organisée comme une grande. Avec son président Gérard Truchet, son hymne et ses ministres, aux maroquins un peu fantaisistes.

Comme Pierre Descotes, ministre de l'Ampélographie, la science botanique des cépages, ancien vigneron des coteaux du Lyonnais. *"Je suis venu au départ pour m'occuper de la vigne, qui avait besoin de professionnels pour son entretien, et je ne suis jamais reparti !"*



300 bouteilles produites chaque année, une par pied de vigne • © France 3 Rhône Alpes

Petites grappes compactes aux grains serrés mais bien rebondis, la récolte 2026 a été tout à fait honorable et le millésime promet d'être bon.



Des grappes qui ont plutôt bien résisté à l'interminable chaleur estivale • © France 3 Rhône Alpes

Dans une quinzaine de jours, les citoyens de la république des canuts pourront goûter le premier jus de leur vendange. Près de 40 ans que ça dure, pour cette république dont le président, très populaire auprès de ses citoyens, est toujours le même depuis plus de trois décennies. Une longévité et une popularité qui a de quoi faire rêver bien d'autres présidents de la république...

Lyon

Comment le changement climatique menace la sécurité alimentaire

La hausse des températures, le réchauffement des océans et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes amplifient les risques existants pour la sécurité des aliments, alertent les experts de Mérieux NutriSciences

Cet été, plus de 6700 personnes ayant mangé des laitues Iceberg importées du Mexique ont été contaminées aux États-Unis à la cyclospore, une maladie d'origine alimentaire provoquant « des diarrhées explosives ». 423 malades ont été hospitalisés et deux sont décédés.

Cette maladie est causée par un parasite dont le développement est favorisé par les températures élevées et l'humidité. Ce type d'intoxication à grande échelle pourrait donc bien se multiplier avec le changement climatique.

De plus en plus de toxines dangereuses pour la santé humaine

Le changement climatique menace la sécurité alimentaire, alertent les experts de Mérieux NutriSciences dans un article, publié fin juillet, sur le site de cette société spécialisée dans ce domaine.

« La chaleur et l'humidité sont idéales pour le développement de bactéries, d'insectes et de mauvaises herbes ou de certains champignons dans les céréales comme le blé et le maïs. Ces champignons produisent des toxines qui peuvent provoquer des vomissements, des problèmes neurologiques ou rénaux, des hépatites... », explique, au *Progrès*, Cécilia Socolsky, directrice scientifique chimie de Mérieux NutriSciences.

Ces conditions favorisent aussi la prolifération des salmonelles, plus connues du grand public : depuis 2020, la courbe du nombre d'alertes aux salmonelles suit ainsi la montée de la courbe des températures moyennes dans le monde.

Le même phénomène s'observe dans les mers et océans réchauffés avec des algues productrices de biotoxines ingérées par les poissons, les crustacés et les coquillages. Les interdictions de récolte et de pêche touchant les profession-



Sous l'effet de la canicule, les vaches produisent moins de lait. Il s'agit de la catégorie de produit la plus touchée par les fraudes au niveau mondial.
Photo d'illustration Philippe Trias

nels sont ainsi récurrentes en France comme c'est le cas actuellement dans la baie de Lannion pour les coquillages.

Ces bouleversements induisent des réactions en chaîne. Comme le changement climatique affaiblit le système immunitaire des animaux d'élevage et des plantes, les agriculteurs ont davantage recours aux médicaments vétérinaires et aux pesticides. Le risque de la présence de résidus chimiques dans les aliments est augmenté.

Les rendements sont aussi réduits par les violents orages ou la canicule comme en témoignaient des éleveurs français cet été : en état de stress thermique, les vaches se nourrissent moins et produisent moins de lait. Avec ces pertes, la tentation de la fraude s'accroît. Si l'Europe n'est pas concernée à ce jour, le lait (dilué avec de l'eau) et les produits laitiers ont été les aliments les plus touchés par la fraude en 2025 (43,7 % des alertes).

Fraudes, ruptures de chaîne du froid...

Autre conséquence indirecte : les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent endommager les infrastructures, interrompre les voies de transport et provoquer des pannes de courant ; ce qui entraîne alors des risques de détériora-

« La chaleur et l'humidité sont idéales pour le développement de bactéries, d'insectes et de mauvaises herbes ou de certains champignons dans les céréales comme le blé et le maïs »

Cécilia Socolsky, directrice scientifique chimie de Mérieux NutriSciences

tion et de contamination lors du stockage ou du transport des aliments.

Favorisés par la sécheresse, les incendies de forêts ont aussi des conséquences sur la sécurité alimentaire.

« La combustion incomplète de la biomasse produit des hy-

drocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Ces polluants persistants s'accumulent dans les sols et les cours d'eau et peuvent toucher l'alimentation et l'élevage », explique la directrice scientifique.

« C'est le même principe que la viande trop brûlée au barbe-

Repères ► Mérieux NutriSciences

C'est en 1998 que l'Institut Mérieux a pris le contrôle de Silliker Group Corporation, société créée en 1967, devenue Mérieux NutriSciences en 2015. Présente dans 32 pays et disposant de 140 laboratoires, la société - dont le siège se situe à Chicago - est devenue le n° 2 mondial dans le domaine du « TIC » (tests, inspection et certification) agroalimentaire. Elle travaille avec des industriels, des professionnels de la restauration et de la distribution et compte plus de 10 000 employés, son chiffre d'affaires s'élève quant à lui à 1 milliard de dollars.

3^e filiale du groupe, la France compte 11 laboratoires et traite 2M d'échantillons chaque année.

cue ou la pyrolyse », précise Stéphane Huet, directeur général de Mérieux NutriSciences. Quant aux cendres, elles génèrent des formes toxiques de minéraux - comme le plomb, le cadmium ou le mercure - ou les rendent disponibles pour leur assimilation par les plantes.

Pour les experts de Mérieux NutriSciences, relever le défi de la sécurité alimentaire face au changement climatique, nécessite « une collaboration internationale » et « une action à tous les niveaux de la chaîne alimentaire » impliquant gouvernements, entreprises agro-alimentaires et producteurs.

● S. Montaron

PFAS : 35 % des emballages testés positifs, 7 % des aliments au-dessus des seuils réglementaires

Les laboratoires de Mérieux NutriSciences sont de plus en plus sollicités pour tester la présence de PFAS dans les produits alimentaires. Ces polluants éternels s'introduisent dans la chaîne alimentaire via différents canaux. Tout d'abord, les émissions et les déchets industriels pétrochimiques polluent les eaux et les sols qui contaminent alors les matières premières comme les œufs, le lait, les céréa-

les, etc. En 2026, 23 % des échantillons d'eau et de sol testés dans les laboratoires de Mérieux NutriSciences étaient ainsi positifs aux PFAS.

Mais la contamination peut également intervenir au moment de la transformation via les emballages. En 2025, 35 % des échantillons d'emballages testés par la société étaient positifs aux PFAS.

Ainsi, les polluants éternels se retrouvent dans les pro-

duits finis : en 2025, 7 % de ces produits transformés testés dans les laboratoires de Mérieux NutriSciences se situaient au-dessus de la limite réglementaire fixée en matière de PFAS (pour les PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS).

Depuis le 12 août 2026, l'Union européenne interdit la mise sur le marché des emballages en contact avec des denrées alimentaires qui dépassent ces limites.

Histoire locale

Lyon 8^e

D'une usine auto à un lycée: l'histoire méconnue du Bachut

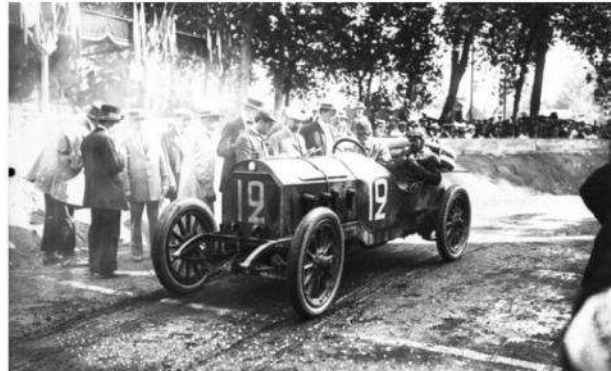
Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon. Cette semaine, direction le 8^e arrondissement. Au Bachut, une partie des bâtiments du lycée La Mache cache un passé inattendu. Au début du XX^e siècle, on y fabriquait des automobiles Cottin-Desgouttes, l'une des marques lyonnaises les plus réputées de son époque.

Il faut regarder attentivement les bâtiments du lycée La Mache, boulevard Jean-XXIII (Lyon 8^e), pour deviner leur première vie. Certains ateliers n'ont pas été construits pour accueillir des élèves: ils sont les derniers témoins d'une époque où le Bachut abritait une usine automobile.

Une fabrique automobile lyonnaise

L'histoire commence en 1904. Pierre Desgoutte connaît déjà bien ce monde encore balbutiant. Ingénieur, il est passé par Audibert et Lavirotte, l'un des pionniers lyonnais de l'automobile, puis par Berliet. Il décide cette année-là de créer sa propre fabrique, Desgouttes et Cie, et choisit le Bachut, alors situé à la sortie orientale de Lyon.

Les débuts sont modestes, avec un premier modèle produit à seulement deux exemplaires. Mais en décembre 1905, Pierre Desgoutte expose un nouveau châssis au



Sur le circuit de la Sarthe en juin 1911, Deydier sur Cottin-Desgouttes pour le Grand Prix de France. Photo Domaine public

Salon de l'automobile de Paris. L'année suivante marque un tournant: Cyrille Cottin, industriel lyonnais et amateur de compétition automobile, entre dans la société. Celle-ci prend alors le nom sous lequel elle passera à la postérité: Cottin et Desgouttes.

Une usine en constante expansion

En 1906, un permis de construire est déposé pour édifier l'usine place du Bachut. Les plans sont confiés à l'architecte lyonnais Louis Payet. Une revue professionnelle lyonnaise en garde d'ailleurs la trace: dans son numéro du 1^{er} septembre 1907, *La Construction lyonnaise* mentionne des hangars appartenant à «MM. Cottin et Desgouttes»

et confirme la signature de Payet.

L'entreprise grandit et les bâtiments s'étendent avec elle. Les Archives municipales conservent les traces d'une nouvelle construction en 1912, d'un hangar en 1915 puis d'un atelier en 1918.

Cottin-Desgouttes se distingue aussi par ses choix techniques. L'Inventaire général du patrimoine culturel lui attribue l'adoption, parmi les premières en France, du moteur monobloc, de la boîte de vitesses à prise directe et de la transmission par cardan. La compétition contribue à faire connaître la marque: dès 1906, une 24 HP s'illustre dans la course de côte de Limonest, premier d'une longue série de succès qui forgeront une réputation de

grande robustesse.

Après la Première Guerre mondiale, l'entreprise poursuit ses recherches. En 1922 apparaît le type M, équipé d'un moteur de 2 600 cm³ à soupapes en tête. Mais c'est quelques années plus tard que la marque présente la voiture qui restera associée à son nom.

De la gloire du Sahara...

Au Salon de 1925, la «Sans-Secousses» fait sensation grâce à sa suspension à roues indépendantes à l'avant comme à l'arrière. Sur les routes de l'époque, le dispositif constitue un argument de poids. La Fondation Berliet la présente comme l'une des voitures françaises les plus confortables de son temps.

En 1930, quatre «Sans-Se-

cousses» s'élancent dans le premier rallye saharien, un parcours de 7 000 kilomètres entre Alger, le Sahara et Tunis. Les automobiles lyonnaises remportent l'épreuve après avoir traversé le Tanezrouft et le Hoggar.

... À la faillite de 1930

Ce succès sportif arrive pourtant au pire moment. La crise économique de 1929 frappe durement les constructeurs automobiles et Cottin-Desgouttes ne résiste pas. L'entreprise dépose son bilan en 1930. L'assemblage de voitures se poursuit à petite cadence jusqu'en 1931, avant la liquidation des stocks l'année suivante pour couvrir le passif. En moins de trente ans, l'aventure industrielle du Bachut est terminée.

L'Inventaire général du patrimoine culturel, qui a étudié le site au 75 boulevard Jean-XXIII et du 3 place du 11-Novembre-1918, décrit notamment des ateliers en mâchefer, avec une structure métallique apparente. Une grande partie de ces anciens bâtiments industriels a été intégrée au lycée professionnel La Mache. Plus d'un siècle après l'installation de Pierre Desgoutte au Bachut, des élèves travaillent donc toujours entre certains murs élevés à l'origine pour fabriquer des automobiles.

● De notre correspondante
M. Aschen

Villeurbanne

La Grande braderie des Gratte-Ciel sera de retour les 18 et 19 septembre

C'est devenu, en une décennie, un événement incontournable de la rentrée à Villeurbanne. La Grande braderie des Gratte-Ciel qui anime l'avenue Barbusse durant deux jours revient, pour sa treizième édition, les vendredi 18 et samedi 19 septembre prochains.

Plus de soixante exposants et des milliers de visiteurs sont attendus pour cet événement qui s'impose « comme l'un des temps forts commerciaux à Villeurbanne ». Les 18 et 19 septembre, la Grande braderie des Gratte-Ciel organisée par le dispositif de management du centre-ville villeurbannais « Destination Gratte-Ciel » revient pour une treizième édition. Petits prix, food-court et animations gratuites pour les familles... La Grande braderie est accessible à tous.

60 exposants et 20 commerçants du centre-ville

Sur l'avenue Henri-Barbusse, mais aussi dans la rue Michel-Servet, elle réunira des exposants donc mais également vingt commerçants du quartier. Prêt-à-porter, accessoires, maroquinerie, artisanat, jeux ou encore jouets : des centaines d'articles seront proposés à des prix défiant toute concurrence. L'occasion de faire de bonnes affaires et de découvrir des artisans locaux.

Des animations gratuites et un food-court

À noter : le 19 septembre, l'association Enjoué qui donne une seconde vie aux jouets et livres pour enfants, tiendra un stand qui permettra aux visiteurs d'acheter des produits de seconde main mais aussi de déposer les objets dont ils n'ont plus l'usage. Et ce « afin



La Grande braderie des Gratte-Ciel est devenue un rendez-vous incontournable du mois de septembre sur l'avenue Henri-Barbusse. Photo d'archives Margot Jamin

de leur offrir une nouvelle vie auprès d'autres familles ».

Parmi les animations gratuites, un espace sera dédié aux enfants, samedi, sur le parvis de la mairie avec des jeux en

bois géants et des ateliers créatifs. Et une fanfare viendra animer l'après-midi. Quant au food-court, il sera occupé par deux commerces du centre-ville : l'enseigne de street-food

thaïlandaise Pitaya et la Maison Pignol, bien connue des Lyonnais.

Plus d'infos sur les comptes Instagram et Facebook de Destination Gratte-Ciel.

31/08/26

Lyon

Rentrée scolaire : face à la surchauffe climatique, le défi des écoles bouilloires

À quelques jours de la rentrée des classes, la municipalité de Lyon accélère la transformation de ses établissements face à la multiplication des vagues de chaleur. Entre rénovations thermiques d'envergure, déploiement de « cours nature » et réinvention des pratiques pédagogiques, le chantier s'annonce titanesque.

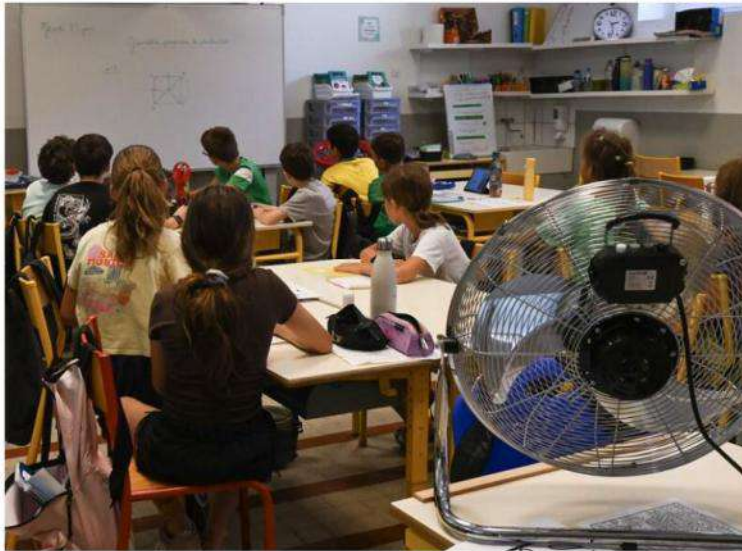
● Logements et écoles : l'urgence des « bouilloires thermiques »

C'est une première en France : alors que la Ville de Lyon peut désormais déclarer un « logement bouillier » insalubre, la surchauffe frappe aussi les écoles. La Ville part de loin : sur les 207 écoles lyonnaises, au moins une bonne centaine, la moitié, rentre dans la catégorie des bouilloires thermiques au début du mandat en 2020. Renvoyer ou garder les enfants chez eux en cas de canicule est une fausse solution : c'est souvent les déplacer d'une passoire thermique à une autre.

« La rénovation énergétique ne pourra pas tout faire seule, c'est aussi nos pratiques qu'il faut adapter », souligne Stéphanie Léger, adjointe (Socialiste) à l'Éducation de la Ville de Lyon.

● Trente-quatre millions par an depuis 2020

Depuis 2020, la municipalité a engagé un plan de 354 millions d'euros pour adapter ses écoles, dont près de 45 millions pour le seul exercice 2026. Sur le terrain, une quarantaine d'établissements ont déjà bénéficié d'une rénovation énergétique lourde. Ces interventions structurelles (isolation, réfection des toitures, ventilation) nécessitent toutefois des investissements, grimpaient entre 3 et 5 millions



Dans les salles de cours, désertées par une partie des élèves, les ventilateurs tournent à plein régime. Photo Cerise Rochet

d'euros par établissement.

Pour patienter, des aménagements immédiats sont généralisés : installation de brasseurs d'air, pose de brise-soleil et filtres thermiques sur les vitres.

● Deux tiers du patrimoine à traiter

L'effort accompli ne masque pas la longueur du chemin. « On a rénové une quarantaine d'écoles. On va en faire au moins un deuxième tiers sur le deuxième mandat, puis il faudra traiter le dernier tiers par la suite », confirme l'adjointe à l'Éducation. Les projets de grande ampleur nécessitent deux à quatre ans de travaux : il faudra attendre 2027 pour les livraisons des écoles Pompidou-Mourguet (3^e), Les Dahlias (9^e) ou Daudet (9^e), début 2028 pour l'école Pasteur (8^e), 2028 pour Michel Servet (1^{er}) et

2029 pour La Fontaine (4^e).

● Les cours nature, loin du 100 % béton

Pour lutter contre les îlots de chaleur, la Ville mise aussi sur la renaturation de ses espaces extérieurs. À cette rentrée 2026, huit nouvelles cours végétalisées sont livrées, ce qui porte le total à 48 écoles ainsi équipées dans toute la ville. Les écoliers des établissements Jules-Verne (3^e), Georges-Lapierre (4^e), Jean-Rostand (maternelle et primaire, 6^e), Cavenne (7^e), Charles-Péguy (8^e), Alphonse-Daudet (9^e) ou encore Audrey-Hepburn (9^e) en profiteront dès les prochains jours.

Entre parcours en graviers, rondsins de bois et jardinières accessibles aux élèves en situation de handicap, l'aménagement vise à préserver les ar-

bres tout en apportant de l'ombre. Une exigence qui doit parfois composer avec les programmes d'EPS, qui imposent le maintien d'espaces bitumés pour la pratique des sports collectifs, limitant la végétalisation intégrale sur certaines petites cours.

● « Aventure Fraicheur » : changer les pratiques

« Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, la Ville continue d'adapter ses écoles pour garantir de meilleures conditions d'accueil », rappelle Stéphanie Léger. Expérimentée depuis 2025 à l'école Jean Zay (9^e) en lien avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), la démarche



« La rénovation énergétique ne pourra pas tout faire seule, c'est aussi nos pratiques qu'il faut adapter »

Stéphanie Léger, adjointe à l'Éducation de la Ville de Lyon.

« Aventure Fraicheur » associe enseignants, enfants, parents et agents municipaux pour repenser la vie quotidienne.

La municipalité teste désormais des « exercices canicule » sur le modèle des exercices incendie, la replanification des cours au frais ou des sorties dans les parcs dès le matin.

● Une modification globale de l'école ?

Au-delà des bâtiments et des cours, c'est toute l'organisation du temps scolaire qui pourrait être amenée à évoluer face aux contraintes climatiques. La Ville de Lyon plaide pour une remise à plat des rythmes en lien avec l'éducation nationale. « Il faut qu'on se demande si, à un moment donné, il ne faudrait pas commencer l'école plus tôt le matin, la terminer plus tôt l'après-midi, et réviser les calendriers scolaires », avance Stéphanie Léger.

● Marie-Agnès Laffougère

01/09/26

Lyon 4e

Un immeuble évacué à la Croix-Rousse : pour les résidents, « l'impression d'être dans un mauvais rêve »

Dix-sept personnes ont été évacuées samedi d'un immeuble situé 20 rue Valentin-Couturier, sur le plateau de la Croix-Rousse, pour un risque d'effondrement. Des habitants s'étaient donné rendez-vous devant le bâtiment ce lundi matin pendant la visite de l'ingénieur structure de la Ville. Entre stress et espoirs, tous attendaient de savoir s'ils pourraient réintégrer leurs logements le jour même.

Ils sont une quinzaine à s'être rassemblés ce lundi matin devant leur immeuble du 20 rue Valentin-Couturier, un petit bâtiment de 5 étages de canut, typique de la Croix-Rousse. Des propriétaires ou parfois leurs mandataires et quelques locataires, contactés par le syndic ou le groupe WhatsApp des résidents pour un rendez-vous fixé à 9 h 30.

Parfois stressés, souvent inquiets et impatients de connaître le verdict de l'expertise en cours, effectuée par l'ingénieur structure de la Ville de Lyon. Tous attendent de savoir s'ils pourront réintégrer ou non leurs appartements ce jour-là, l'immeuble en compte une vingtaine. Dix-sept personnes avaient été évacuées samedi dernier par les pompiers vers 20 heures, via un arrêté municipal d'évacuation, face au risque d'effondrement de cette construction du XIXe siècle. Une famille a été relogée par les services municipaux, les autres sont hébergées dans la famille ou chez les amis.

Tenter de joindre tous les propriétaires

Si des rubanises condamnent la porte d'entrée rue Couturier, il faut contourner l'immeuble et se rendre avenue Cabias, au niveau du parking de la résidence Le Tisserand, pour constater les dégâts. Des fissures sont bien visibles sur le mur qui donne sur cette copropriété. Une responsable de la régie présente sur place tente de joindre les propriétaires absents pour faciliter la visite de l'expert. Elle indique qu'il y a un « affaissement du plancher entre les 4^e et 5^e étages mais pas d'effondrement ».

Un peu de baume au cœur pour Florentin qui habite ici de-



Des habitants se sont rassemblés devant leur immeuble pendant le passage de l'expert. Photo Régis Barnes

puis 20 ans. « Il a fallu partir en urgence, c'est une expérience très spéciale à vivre. Même s'il faut relativiser, on a l'impression d'être dans un mauvais rêve. Heureusement, on est hébergé chez notre fille. On aimerait au moins pouvoir récupérer d'autres affaires. Mais il faudra sûrement trouver un logement temporaire si des travaux sont nécessaires pour sécuriser le bâtiment ».

« Beaucoup de portes d'entrée ont bougé »

Une femme raconte comment elle a dû gérer au téléphone la panique de sa mère de 80 ans au moment d'être évacuée. Un couple de retour d'un week-end dans le Sud s'inquiète pour leur chat resté dans l'appartement. Ariane, comme d'autres, a pu pénétrer dans l'immeuble avec les experts, elle explique que la porte d'entrée « racle par terre, beaucoup de portes ont bougé ». On sent la solidarité qui s'organise entre les résidents, des voisins qui habitent dans la rue apportent aussi leur soutien moral, pendant que le facteur indique que le courrier sera disponible gratuitement au bureau de poste.

On évoque aussi des travaux chez un particulier qui auraient pu fragiliser la structure. Ou d'infiltrations d'eau dans les murs, les immeubles de la Croix-Rousse étant connus pour être plus exposés à ces ris-



Les fissures sur le mur sont visibles depuis la rue Cabias. Photo Régis Barnes

ques, en raison notamment de leur ancienneté et d'un sous-sol sillonné de galeries. La série de contrôles programmée cette semaine permettra peut-être d'y voir plus clair.

Une première annonce tombe à midi, une partie des locataires ne pourra pas réintégrer ses appartements avant plusieurs semaines. Information confirmée par la Ville au *Progrès*, en fin de journée : « L'ingénieur structure a autorisé les occupants à réintégrer leurs habitations, à l'exception de six logements sur la partie gauche de l'immeuble. L'arrêté municipal d'évacuation pris samedi soir sera modifié pour tenir compte de cette évolution ».

● R. B.

Mardi 1^{er} septembre 2026

Actu Lyon et région | 17

Métropole de Lyon

Ils testent le portable interdit au lycée : « Nous avons retrouvé une quiétude »

La Région avait proposé aux lycées du territoire d'expé-
rimer l'interdiction du
portable au 2^e trimestre
2026. Preuve d'une certaine
frilosité, seuls cinq lycées
d'Auvergne-Rhône-Alpes
avaient répondu positive-
ment. Au lycée agro-alimen-
taire de Saint-Genis-Laval,
l'expérience a été bénéfique.

Ancien enseignant, Ar-
naud Dumaitre, au-
jourd'hui directeur du
lycée agro-alimentaire de
Saint-Genis-Laval, a vu la pla-
ce des téléphones devenir de
plus en plus forte au lycée.
« C'est devenu un peu inviva-
ble. J'entends l'argument de
liberté d'expression des jeu-
nes, mais on sent qu'ils man-
quent de discernement dans
l'utilisation des téléphones
portables », appuie-t-il.

**Six à huit heures passées
sur le téléphone**

La mise en place de l'inter-
diction des portables dès la

rentrée ne devrait pas être très
compliquée au lycée André-
Paillot. L'établissement, qui
accueille 320 élèves cette an-
née, a déjà expérimenté la me-
sure.

L'hiver dernier, une enquête
lancée par des enseignants
avait révélé que les élèves
pouvaient utiliser leur télé-
phone de six à huit heures par
jour en semaine, 10 à 12 heures
le week-end et même 14 à 17
heures durant les vacances !
« Certains jeunes disent qu'ils
abandonnent un peu les
sports, les activités culturel-
les... », détaille Arnaud Dumai-
tre.

En mai-juin, durant un mois,
les lycéens ont donc dû dépo-
ser leurs téléphones dans des
boîtes. Pas de soucis pour les
élèves de seconde qui avaient
déjà expérimenté la mesure au
collège. Cela a été plus compli-
qué pour les plus grands.

« Nous, on a vécu autrement.
Plus de problème de harcèle-
ment lié au téléphone portab-
le, plus de souci de vidéos ou

de messages envoyés pendant
les cours. Nous avons retrou-
vé une quiétude pour les exa-
mens qu'on n'avait pas connue
depuis très longtemps », souli-
gne Arnaud Dumaitre. Le bi-
lan réalisé avec les délégués
de classe a fait apparaître de
nombreux points positifs : des
classes plus calmes, une
meilleure attention des élè-
ves, plus d'échange « en vrai »
entre les jeunes, un climat
scolaire apaisé... même si des
lycéens sont toujours contre.
« On a acheté un baby-foot,
des jeux de société, on a mis
plein d'activités en place qui
vont leur permettre de faire
autre chose », assure le direc-
teur.

**« Plus de problème de
harcèlement »**

En septembre, un comité se-
ra mis en place : ce sont les jeu-
nes qui vont créer l'échelle de
sanctions pour ceux qui ne
respecteraient pas l'interdic-
tion du téléphone. Pour l'in-
stant, la première sanction est
la confiscation du téléphone
pour la journée.

Début 2026, le président de
Région Fabrice Pannekoucke
avait appelé les lycées d'Au-
vergne-Rhône-Alpes à expéri-
menter la mesure avant même



Au lycée Paillot, les téléphones devront désormais être
éteints pour la journée. Photo d'illustration/Delphine Bancaud

la décision du gouvernement.
Seulement cinq ont relevé le
défi dont le lycée de Saint-Ge-
nis-Laval.

L'établissement avait pu bé-
néficier de 3 000 euros de sub-
ventions pour acheter notam-
ment les fameuses boîtes dans
lesquels les élèves déposaient
leur téléphone. « On va conti-
nuer à accompagner les ly-
cées », indique la Région.

Au lycée Paillot, les télépho-

nes devront désormais être
éteints pour la journée. Les
boîtes à portables vont être re-
dispatchées dans certains
lieux de l'établissement et 24
pochettes anti-onde ont été
achetées en cas de confisca-
tion des téléphones. Les étu-
diants, en BTS et licence pro,
pourront toujours utiliser leur
téléphone en dehors de la clas-
se.

● Anne-Laure Wynar

**« Certains jeunes disent qu'ils
abandonnent un peu les sports, les
activités culturelles... »**

Arnaud Dumaitre, directeur du lycée André-Paillot

« Pas cohérent », « positif » : l'interdiction des portables divise

Les établissements ont quel-
ques semaines pour faire
voter leur nouveau règle-
ment intérieur précisant les
modalités de l'interdiction.
Certains pourront par exem-
ple demander aux élèves de
déposer leur téléphone dans
des boîtes dès leur entrée au
lycée.

La mesure entérinée par le
gouvernement le 24 août a
pris de court certaines fa-
milles. « Mes enfants garde-
ront leur portable », com-
mente Leïlou après notre
appel sur les réseaux so-
ciaux. « Mon fils rentre en
première, il le gardera. Il est
diabétique et c'est son télé-
phone qui est la télécom-
mande de sa pompe à insuli-
ne », insiste Virginie.
D'autres, comme Maggy, se

félicitent de cette interdic-
tion : « Ça évitera de les voir
scotcher à leur portable ».

**« J'aurais aimé qu'un
travail soit fait avec les
familles »**

Habitante de Villeurbanne,
Lydia a deux adolescents à la
maison, son fils de 16 ans et
sa nièce de 13 ans. « J'aurais
aimé qu'un travail soit fait
avec les familles avant l'in-
terdiction. D'accord, le por-
table ne doit pas déranger
les cours et les jeunes n'ont
pas à être sur leur téléphone,
mais des enseignants autori-
saient aussi les élèves à se
servir de leur portable pour
faire des recherches », note
Lydia. Elle espère que sur-
veillants et ensei-



Téléphone rangé dans des boîtes, des casiers, des pochettes
anti-onde, plusieurs solutions sont possibles selon les
établissements. Photo d'illustration archives Philippe Trias

gnants n'utiliseront pas non
plus leur portable.

« Mon fils a été victime de

harcèlement à l'école. Avec
son téléphone, il pouvait
m'appeler si besoin », souli-

gne aussi la maman inquiète.
Des exceptions peuvent
être définies par les établis-
sements, via leur règlement
intérieur. La loi permet
l'utilisation du téléphone
portable ou d'un objet con-
necté par un élève pour un
motif médical.

Du côté des jeunes interro-
gés par *Le Progrès*, les avis
sont mitigés. « Ce serait
mieux d'interdire les ré-
seaux au moins de 15 ans »,
estime Louise, 15 ans.

« J'y vois un côté positif au
niveau du cyberharcèle-
ment, mais je pense que c'est
important de laisser une
certaine liberté, ça peut être
bien de nous l'autoriser
pendant les récréations », dit
Charlotte, 16 ans.

● A.-L.W. avec M.Fe.

Mercredi 2 septembre 2026

Lyon

Après la tempête, le parc de la Tête- d'Or rouvre: appel à la vigilance



Le parc de la Tête-d'Or rouvre au public. 66 arbres avaient été impactés.

Photo Tatiana Vazquez

Ils ont été nombreux, ces derniers jours à se cogner à la porte fermée du parc de la Tête-d'Or.

Le poumon vert de la ville de Lyon, évacué et interdit d'accès après l'épisode de vent violent survenu vendredi 28 août au matin, avait besoin de temps pour panser ses plaies. Soixante-six arbres avaient été massivement impactés notamment dans toute la partie nord, mais aussi du côté de l'allée des joggeurs près de la cité internationale ou dans le sous-bois. Des opérations d'abattage et d'élagage se sont multipliées pour sécuriser le site.

L'île aux souvenirs interdite

Cinq jours plus tard, la Tête-d'Or rouvre aux visiteurs. Mais partiellement seulement, c'était attendu. Toute la partie nord du parc est interdite. Tout comme l'île aux Souvenirs qui reste inaccessible. « J'attire l'attention des Lyonnais sur la nécessité de respecter ces interdictions. Elles ne sont pas là pour les embêter, mais pour les protéger parce qu'on a encore des branches entières qui menacent de s'effondrer. Des arbres pourraient encore tomber.

Il y a des événements que l'on ne peut pas anticiper », insistait lundi, Sophia Popoff, adjointe aux espaces verts en appelant « à la plus grande vigilance » et à rester sur les allées ouvertes.

TCL, chantiers, éducation... ce qui change à la rentrée à Lyon

2 septembre 2026

Transports, circulation, écoles, nouveaux équipements... La rentrée 2026 apporte son lot de changements à Lyon et dans sa métropole. Tour d'horizon de ce qui vous attend dans les prochaines semaines.



Un bus à Lyon. © Matthieu Delaty

TCL. Des lignes chamboulées

Il faut regarder à deux fois le numéro de son bus à la rentrée. Depuis le 31 août, TCL a achevé la renumérotation de son réseau entamée en 2025 afin de supprimer les doublons et d'unifier les lignes désormais regroupées sous une même bannière. Cette dernière étape concerne 66 lignes régulières et plus de 120 lignes scolaires.

Chaque ligne dispose également de sa propre couleur pour faciliter son identification, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés à se repérer sur le réseau. Une simplification bienvenue sur le papier, mais qui devrait bousculer quelques habitudes dans les premières semaines.

Plusieurs parcours ont également évolué. Le T4 est notamment prolongé jusqu'à IUT-Feyssine en semaine, tandis que les C3 et C11 laissent place à une nouvelle ligne C27. Les C9, C17 et plusieurs autres lignes connaissent aussi des modifications de parcours ou de fréquence.

Pour s'y retrouver, TCL propose sur son site un convertisseur permettant de retrouver le nouveau numéro de chaque ligne. Plus de 250 agents TCL sont également mobilisés pendant la rentrée pour accompagner les voyageurs dans cette transition.

Des abonnements TCL en hausse

La rentrée coûte en revanche un peu plus cher aux usagers. Depuis le 1^{er} septembre, le prix des abonnements mensuels pour les zones 1 et 2 est passé de 74,10 à 75,90 euros (26-64 ans) et de 25 à 26 euros (11-27 ans), tandis que l'achat d'un carnet de 10 voyages s'élève à 20,50 euros au lieu de 20 euros.

Le prix des passes 24 heures et 7 jours, ainsi que celui de certains abonnements seniors et familles nombreuses, a également été revu à la hausse.

Métro D. Des coupures en soirée à partir du 14 septembre

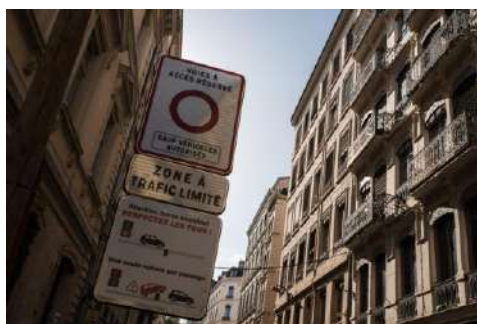
La ligne D du métro. © Matthieu Delaty

Les usagers du métro D vont devoir adapter leurs habitudes en soirée. À partir du 14 septembre, des travaux de modernisation entraînent des coupures les lundis et mardis à partir de 21 h 30 environ, avec une interruption progressive d'une partie de la ligne jusqu'au 22 décembre.

Le chantier se déroule en trois phases. Jusqu'au 29 septembre, le métro circule seulement entre Gare-de-Vaise et Grange-Blanche. Du 5 octobre au 24 novembre, le terminus provisoire sera déplacé à Saxe-Gambetta, puis à Vieux-Lyon du 30 novembre au 22 décembre. Des bus relais seront mis en place pour desservir les stations concernées.

Ces coupures toucheront surtout les voyageurs qui travaillent en soirée ou rentrent tard après leurs activités. Ces travaux doivent permettre d'augmenter la capacité de la ligne, d'améliorer le confort de voyage et de préparer l'arrivée de rames plus récentes et climatisées.

Après un été particulièrement chaud dans la métropole, l'arrivée de rames climatisées ne devrait pas être de trop lors des prochains épisodes caniculaires.

Rue Grenette et ZTL. Des changements annoncés, mais pas de calendrier

La Zone à trafic limité (ZTL) va évoluer. © Matthieu Delaty

La circulation en Presqu'île doit bien changer dans les prochaines semaines. La nouvelle présidente de la Métropole, Véronique Sarselli, a confirmé cet été son intention de rouvrir la rue Grenette aux voitures et d'assouplir la Zone à trafic limité (ZTL), mise en place en juin 2025. Deux mesures largement mises en avant pendant la campagne, mais dont la date précise d'entrée en vigueur reste encore inconnue à l'heure de la rentrée.

La future ZTL doit fonctionner selon deux régimes : du lundi au jeudi, elle ne s'appliquerait plus que de 19 h à 5 h, tandis qu'elle serait maintenue du vendredi à 15 h jusqu'au lundi à 5 h. La Métropole justifie notamment cet assouplissement par les difficultés rencontrées par les professionnels, qui représentent 85 % des quelque

50 000 ayants droit. Dans le même temps, elle reconnaît les effets positifs du dispositif sur le calme nocturne et la fréquentation piétonne le week-end.



La rue Grenette. © Matthieu Delaty

Même changement annoncé rue Grenette, fermée aux voitures depuis son réaménagement en 2025. La Métropole souhaite y réintroduire la circulation automobile, mais plusieurs scénarios sont encore à l'étude. Parmi les pistes envisagées, une voie pourrait être rendue aux voitures tandis que l'autre resterait réservée aux bus.

Une partie des lignes TCL pourrait également retrouver le nord de la rue de la République avant de bifurquer par la rue du Bât-d'Argent. La rentrée marque donc surtout le début d'une nouvelle orientation pour la circulation en Presqu'île, dont les Lyonnais attendent désormais de connaître les modalités concrètes.

Trottinettes électriques. Villeurbanne rend obligatoire le casque



© Matthieu Delaty

À Villeurbanne, les utilisateurs de trottinettes électriques doivent s'équiper d'un casque. La Ville vient de prendre un arrêté rendant son port obligatoire sur l'ensemble de la commune, une mesure qui concerne également les gyropodes, hoverboards et skateboards électriques.

Une phase de prévention et d'information doit d'abord accompagner la mise en place de cette mesure avant des contrôles réguliers des polices municipale et nationale. Les contrevenants pourront ensuite écoper d'une amende de 150 euros. La municipalité justifie cette décision par la forte progression des accidents : leur nombre a augmenté de 141 % dans la ville entre 2024 et 2025, et deux accidents mortels ont été recensés en 2025 et 2026.

Une récente étude de l'hôpital Femme Mère Enfant de Bron a également souligné le rôle aggravant de l'absence de casque dans les traumatismes graves liés aux trottinettes.

Perrache. La trémie n°1 fermée pour plus d'un an

Les différentes trémies sous Perrache. © Matthieu Delaty

Les automobilistes qui traversent Perrache ont déjà dû changer leurs habitudes. Depuis le 28 juillet, la trémie n°1, qui relie le pont Gallieni aux quais de Saône, est fermée à la circulation et ne doit rouvrir qu'en septembre 2027. Pendant les travaux, l'accès aux quais de Saône se fait désormais par la place Carnot, tandis que les automobilistes qui poursuivent vers l'Ouest lyonnais et l'A6 sont invités à emprunter la trémie n°2.

Vieillissantes et en partie amiantées, les 7 trémies du centre d'échanges doivent être rénovées les unes après les autres, à raison de 12 à 15 mois de travaux chacune. Environ 120 000 véhicules les empruntent quotidiennement. L'ensemble du programme doit s'étaler jusqu'en 2041.

Groupama Stadium. Les navettes et parkings relais payants

Les supporters de l'OL vont eux aussi devoir mettre un peu plus la main au portefeuille cette saison. Les navettes tramways vers le Groupama Stadium ne sont désormais plus comprises dans le billet de match : les spectateurs non abonnés à TCL doivent donc acheter un titre de transport en plus.

Même changement pour les parkings relais. Celui de Meyzieu-Panettes, auparavant gratuit avec la navette (bus) jusqu'au stade, coûte désormais 12,50 euros sur réservation et 17,50 euros sur place. Une décision qui fait grincer des dents chez certains élus de Sytral Mobilités, qui craignent une hausse du stationnement sauvage à Décines.

La mesure n'est pas anodine. Environ 37 000 spectateurs rejoignent en moyenne le stade en transports en commun, dont 17 000 via les deux parkings relais. Une clause de revoyure est prévue dans un an. D'ici là, les supporters devront espérer que les résultats de l'OL rendent au moins l'addition plus facile à avaler.

Part-Dieu. De nouveaux commerces

Les allées du centre commercial Westfield La Part-Dieu vont accueillir plusieurs nouveautés dans les prochaines semaines. L'Occitane, enseigne française spécialisée dans les cosmétiques et les soins, doit ouvrir dès septembre.

Deux nouvelles offres de restauration suivront entre septembre et octobre : Mama House, un restaurant italien installé aux Tables, et Tasty Crousty, enseigne de street food devenue très populaire sur les réseaux sociaux avec ses barquettes de riz et de poulet frit. Le Lego Store change également d'emplacement afin de disposer d'une boutique plus grande à l'automne.

Villeurbanne. Les complexes sportifs Alice-Milliat et Dominique-Matéo font peau neuve

Le gymnase Alice-Milliat. © Matthieu Delaty

Depuis le 31 août, le complexe Alice-Milliat accueille les élèves de l'école Simone-Veil et du collège Chabroux, ainsi que plusieurs clubs locaux, dont l'Asvel et ceux de tennis de table et de badminton. Construit au pied d'un immeuble de logements, l'équipement dispose d'une salle de sports collectifs avec 230 places en tribunes, d'une seconde salle polyvalente et d'un espace de convivialité.

À l'extérieur, un square public prolonge le parc Jorge-Semprun avec des agrès de fitness et des jeux. 13 millions d'euros ont été dépensés.

À Croix-Luizet, le complexe Dominique-Matéo doit rouvrir à l'automne après plus d'un an et demi de travaux, avec une nouvelle charpente en bois, des vestiaires et des bureaux supplémentaires, ainsi qu'un cheminement paysager extérieur.

Cette rénovation, d'un montant de 5,81 millions d'euros, doit également améliorer les performances énergétiques du bâtiment. Des panneaux photovoltaïques seront installés en novembre.

Chalet du Parc. Une réouverture très attendue à la Tête-d'Or

Le Chalet du Parc va rouvrir le 18 septembre 2026. © Matthieu Delaty

Fermé depuis 2013, le Chalet du Parc rouvrira ses portes le 18 septembre après plus d'un an de travaux. Installé au bord du lac du parc de la Tête-d'Or, le bâtiment construit dans les années 1960 devient un tiers-lieu consacré à la transition écologique, à la culture et à la sensibilisation à l'environnement. Une réouverture attendue qui doit apporter une nouvelle attraction à l'un des lieux les plus emblématiques et fréquentés de Lyon.

À l'intérieur, la fondation GoodPlanet proposera notamment des animations et des dispositifs de sensibilisation autour des enjeux environnementaux, tandis que Maison Gutenberg assurera une partie de la programmation artistique, avec des expositions et des résidences d'artistes. Le public pourra notamment découvrir « Mission forêt », une expérience immersive de 150 m² consacrée à la biodiversité, ainsi qu'une exposition de Yann Arthus-Bertrand et Hervé Le Bras autour de la France et de ses habitants.

Le restaurant du Chalet du Parc ouvrira lui aussi dès le week-end inaugural. Exploité par La Fabuleuse Cantine, il proposera une cuisine locale et de saison, largement tournée vers la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec des produits provenant autant que possible de producteurs situés à moins de 80 kilomètres.

Une nouvelle offre bienvenue dans un parc qui manquait jusqu'ici d'un véritable lieu où se restaurer et prolonger la visite.

Huit nouvelles cours d'école passent en mode « nature »



Une cour d'école renaturée à Lyon. © Matthieu Delaty

Huit cours d'école lyonnaises ont été réaménagées pour cette rentrée afin d'offrir davantage de végétation, d'ombre et de fraîcheur aux élèves. Sols désimperméabilisés, espaces de jeux plus naturels ou encore potagers doivent permettre de mieux adapter les établissements aux fortes chaleurs, mais aussi de diversifier les usages des cours.

Les huit établissements concernés sont les écoles maternelles Jules-Verne (3^e), Georges-Lapierre (4^e), Jean-Rostand (6^e, le cours élémentaire est aussi concerné), Cavenne (7^e), Charles-Péguy (8^e), Alphonse-Daudet et Audrey-Hepburn (9^e). Lancé en 2021, le programme « cours nature » concerne désormais 48 écoles lyonnaises.

Lyon perd 33 classes à la rentrée

La rentrée se traduit aussi par un recul du nombre de classes dans les écoles lyonnaises. L'Éducation nationale a acté 46 fermetures pour 13 ouvertures en maternelle et en élémentaire, soit un solde négatif de 33 classes. Dans le même temps, les effectifs continuent de diminuer : entre 31 000 et 31 500 enfants sont inscrits cette année, contre environ 32 000 l'an dernier.

Ces fermetures relèvent de l'Éducation nationale, mais la Ville s'inquiète de leurs conséquences sur les conditions d'apprentissage. Elle estime que la baisse démographique pourrait au contraire permettre de réduire le nombre d'élèves par classe et d'améliorer leur accompagnement, alors que les classes comptent aujourd'hui autour de 25 élèves en moyenne, et 24 en élémentaire.

Crous : le repas à un euro pour tous

Pour la première fois à la rentrée, tous les étudiants peuvent bénéficier d'un repas à un euro dans les restaurants et cafétérias du Crous, sans condition de bourse. La mesure, entrée en vigueur au printemps, concerne aussi les apprentis, doctorants et volontaires en service civique, à condition de disposer d'un compte Izly actif.

À Lyon, l'offre est proposée le midi et, dans certains établissements, le soir, ou à emporter. Autre nouveauté de septembre : le Crous lance un service de Click & Collect pour commander sa formule à un euro à l'avance. Une mesure bienvenue alors que la précarité étudiante reste particulièrement forte.

Téléphones : l'interdiction s'étend aux lycées

Déjà interdit dans les écoles et les collèges, l'usage du téléphone portable l'est désormais aussi au lycée. La mesure, entrée en vigueur en cette rentrée après avoir été actée par la loi et confirmée par le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray, doit permettre de limiter la place des écrans pendant le temps scolaire.

Le ministère met notamment en avant leurs effets sur la concentration, les relations entre élèves ou encore les risques liés aux réseaux sociaux et au cyberharcèlement.

Dans l'académie de Lyon, la mise en œuvre ne sera toutefois pas immédiate partout. Le rectorat souhaite que la mesure soit examinée par les instances de chaque établissement d'ici la fin septembre, le temps d'adapter les règlements intérieurs et de définir concrètement les modalités d'application, les sanctions ou encore les dérogations nécessaires.

L'académie compte notamment s'appuyer sur l'expérience des collèges, mais aussi de deux lycées qui ont déjà expérimenté le dispositif. La rentrée devrait donc se dérouler sans bouleversement immédiat dans la plupart des établissements, avant une mise en place progressive dans les semaines suivantes.

Des exceptions devront aussi être prévues, notamment pour certains élèves majeurs ou étudiants en BTS accueillis dans les lycées.

Une nouvelle école et une nouvelle crèche dans la métropole



L'école Rosa Parks à Saint-Fons. © Matthieu Delaty

À Saint-Fons, les élèves de l'ancienne école Parmentier ont fait leur rentrée dans un établissement neuf. Le groupe scolaire Rosa-Parks a ouvert ses portes le 1er septembre au cœur de l'écoquartier Carnot-Parmentier et accueille 530 élèves, répartis dans 30 classes. Construit pour 15 millions d'euros, le bâtiment a été pensé pour améliorer le confort des usagers et mieux s'adapter au réchauffement climatique.

Il mêle béton et bois, avec une toiture végétalisée, des panneaux solaires et des matériaux biosourcés. Cette ouverture marque aussi une nouvelle étape dans la transformation du quartier, l'ancien groupe scolaire Parmentier devant laisser place à de nouveaux logements.

À Lyon, le 7^e arrondissement gagne lui aussi un nouvel équipement pour les familles. Ouverte depuis le 31 août, la crèche associative Junko-Tabei accueille 46 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, avec différents modes de garde, du lundi au vendredi. Gérée par l'association Alfa3a, elle dispose notamment d'un espace extérieur privatif de 420 m² et propose des repas préparés sur place à partir de produits bio et locaux.

Dossier réalisé par Clément Villain

LYON MAG 02/09/26 Par Alexis ANDRE

Baignade à Confluence : 74% des Lyonnais séduits, mais les habitants du quartier beaucoup plus partagés



© SPL Lyon Confluence / Artefactorylab

Près de 10 000 personnes ont répondu au questionnaire lancé par la Ville de Lyon sur son projet de baignade naturelle à Confluence prévu pour l'été 2027. Si 73,7% des participants s'imaginent s'y baigner, l'enthousiasme tombe à 53,9% parmi les habitants du quartier.

Le projet de baignade dans la darse de Confluence suscite un intérêt certain, mais les résultats de la concertation montrent aussi d'importantes réserves, particulièrement chez ceux qui vivent à proximité.

La Ville de Lyon vient de publier la synthèse du questionnaire proposé en ligne du 20 avril au 10 juin. Au total, 9 985 personnes y ont participé. Cette consultation doit alimenter le projet de premier site de baignade en milieu naturel à Lyon, que la municipalité, la Métropole et la SPL Confluence souhaitent ouvrir à l'été 2027.

73,7% s'imaginent se baigner à Confluence

À la question centrale, "Est-ce que vous imaginez vous baigner demain à Confluence ?", 43,4% répondent "oui tout à fait" et 30,3% "oui plutôt". Soit 73,7% de réponses positives.

À l'inverse, 21,4% répondent négativement, dont 13,1% "non, pas du tout".

Mais les résultats évoluent sensiblement à mesure que l'on se rapproche du futur bassin. Parmi les participants habitant le 2e arrondissement, 67,5% envisagent de s'y baigner et 27,3% répondent non.

Chez ceux ayant déclaré habiter directement dans le quartier, le rapport est beaucoup plus serré : 53,9% se disent prêts à s'y baigner, contre 41,5% qui répondent non et 4,5% qui ne savent pas.

La consultation n'a toutefois pas valeur de sondage représentatif. Le questionnaire était librement accessible en ligne, avec une réponse autorisée par adresse IP. Les moins de 45 ans y sont notamment surreprésentés, tandis que les plus de 60 ans le sont moins reconnaît la mairie écologiste.

La qualité de l'eau, inquiétude numéro un

La Ville a également analysé 6 854 contributions libres concernant les principales attentes et craintes autour du projet.

Très largement en tête : la qualité de l'eau, citée dans 56,2% des réponses. Les participants réclament notamment des analyses régulières, un affichage transparent des résultats et des garanties concernant les risques sanitaires.

"Ma principale inquiétude concerne la pollution de l'eau : l'objectif de conditions sanitaires optimales est une priorité selon moi pour la baignade dans la Saône", écrit par exemple un participant.

La fréquentation et le risque de saturation du site arrivent en deuxième position, évoqués dans 27,3% des contributions. Certains craignent files d'attente, nuisances ou incivilités et suggèrent l'instauration de jauges, de réservations ou de créneaux horaires.

Les futurs équipements constituent une autre attente forte, mentionnée dans 20,8% des réponses. Douches, vestiaires, casiers, sanitaires et espaces de détente sont régulièrement demandés.

La végétalisation et l'ombre reviennent également fréquemment, certains participants redoutant un aménagement trop minéral en pleine période estivale.

Prix, insécurité, bruit...

La sécurité et la surveillance sont citées dans 14,4% des contributions, avec des demandes de maîtres-nageurs mais également des préoccupations concernant les vols, les incivilités ou le harcèlement. Plusieurs réponses soulèvent spécifiquement la question de la sécurité des femmes.

Enfin, 8% des contributions mentionnent le bruit et les conséquences sur la tranquillité de Confluence. Des riverains redoutent notamment l'effet de "caisse de résonance" de la darse, entourée d'immeubles.

La question du prix reste également ouverte : 7,2% des contributions évoquent la gratuité ou le tarif. Certains réclament un accès gratuit ou très abordable pour faire du bassin un outil de rafraîchissement accessible à tous, tandis que d'autres voient au contraire dans un droit d'entrée un moyen de limiter la fréquentation.

Pour s'y rendre, 62,2% des répondants envisagent les transports en commun, 49% le vélo et 32,1% la marche. Seulement 11,5% citent la voiture. Le week-end constitue le créneau privilégié, devant l'après-midi et la fin d'après-midi.

La concertation ne s'est pas limitée au questionnaire : balades dans le quartier, rencontres avec commerçants et riverains et échanges au bord de la darse ont également été organisés. Une restitution globale doit avoir lieu à l'automne, alors que le projet doit encore être précisé avant l'ouverture envisagée en 2027.

La Duchère s'apprête à tourner la page de la barre 110



La disparition prochaine de la barre d'habitation laissera place à un parc de logements plus végétalisé (crédit : Ville de Lyon).

Une **réunion publique** détaille ce mercredi le chantier qui doit faire disparaître **293 logements** et ouvrir la voie à une transformation complète du secteur du **Château**.

En bref

- C'est l'un des derniers grands morceaux de la **Duchère historique** qui s'apprête à changer de visage. Ce mercredi, de 18h à 20h à la Maison de l'Enfance, une réunion publique présente aux habitants le chantier de démolition de la **barre 110 du Château** et de son ancien centre commercial. Une opération d'ampleur : au moins **28 mois d'intervention**, tandis que le calendrier global situe la démolition entre fin 2026 et mi-2029.
- Les **293 logements sociaux** de la barre doivent disparaître après un processus de relogement engagé dès 2020. Avec eux sera également démoli l'ancien **centre commercial**, occupé temporairement ces dernières années par La Duchesse, un espace de 560 m² créé pour **maintenir des activités** et du lien social pendant la **transition**.

À quoi s'attendre ?

- L'objectif n'est pas de reconstruire une barre équivalente. Le **Château** doit devenir un « **parc habité** », composé de résidences plus petites intégrées dans un environnement davantage **végétalisé**. Environ **200 appartements** sont programmés, avec du logement social, mais aussi de l'**accession à la propriété**, BRS et du **locatif libre**.
- Le projet porte également sur **2,3 ha d'espaces publics**. Les cheminements piétons doivent être améliorés et le quartier mieux relié au **parc du Vallon**, au **Plateau**, aux **transports** et à Vaise. Les premières constructions et le réaménagement des voiries ne sont toutefois pas attendus avant **mi-2029**. Le dessin précis du futur quartier reste à définir : de nouvelles rencontres avec les habitants sont prévues fin 2026 puis au 1^{er} trimestre 2027.

Pour aller plus loin

- **Le Château** s'inscrit dans une transformation beaucoup plus large de **La Duchère**, engagée en **2003**. Après le **Plateau** puis la **Sauvegarde**, il constitue l'un des **derniers grands secteurs** à renouveler. Le programme Sauvegarde-Château représente à lui seul près de **198 M€ d'investissements publics** et doit se poursuivre jusqu'en **2030**.
- Tout ne sera d'ailleurs pas rasé : **271 logements existants** ont été ou sont **requalifiés**, notamment dans les **4 tours d'Alliade Habitat** et la copropriété du Château. La disparition de la **barre 110 marque** ainsi moins la **fin du quartier** que le passage à la dernière grande étape de sa **recomposition**.

Villeurbanne ressort près de 40 ans de trésors photographiques



L'arthothèque de Villeurbanne expose des dizaines d'œuvres prestigieuses pour le bicentenaire de la photographie (crédit : Stofleth).

À partir de ce mercredi, la **Maison du Livre, de l'Image et du Son** de Villeurbanne expose une sélection d'œuvres signées par de grands noms de la photographie internationale, issues de sa propre collection.

Le contexte

- La photographie fête ses 200 ans et Villeurbanne ouvre ses réserves. À l'approche des **Journées européennes du patrimoine**, consacrées notamment cette année au patrimoine photographique, l'**arthothèque de la ville** revient sur près de **40 ans d'acquisitions**.
- Son fonds commence à se constituer en **1987**, un an avant l'ouverture de la MLIS. Il compte aujourd'hui plus de **1 800 œuvres de près de 700 artistes**, tous supports confondus. Une collection publique particulièrement riche, où se côtoient notamment **Pierre Soulages, Keith Haring, Niki de Saint Phalle, Daniel Buren ou Louise Bourgeois**.

En pratique

- L'exposition « Le patrimoine photographique de l'arthothèque » propose un **voyage** à travers les **époques**, les **pays** et les façons de photographier. La sélection rassemble notamment **William Klein**, célèbre pour ses images brutes de la vie urbaine, le Malien **Malick Sidibé**, qui a immortalisé la jeunesse de Bamako, ou **Steve McCurry**, figure du photojournalisme.

- Les visiteurs retrouveront également les univers plus intimes de **Nan Goldin**, les mises en scène de **Duane Michals** ou le travail de **Bettina Rheims** sur le portrait. Des photographes de la scène française complètent l'accrochage.
- L'exposition est visible gratuitement jusqu'au **19 septembre**, les mercredis, jeudis et vendredis de **14h à 19h** et le samedi de **14h à 18h**, au 247 cours Émile-Zola.

Ce qu'il faut savoir

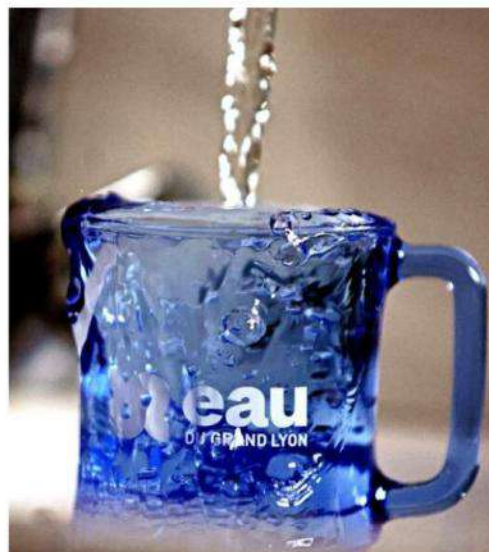
- Fait particulier : à **Villeurbanne**, ces photographies n'ont pas vocation à rester derrière une vitre. L'**artothèque** fonctionne sur le **même principe qu'une bibliothèque**, mais avec des **œuvres d'art**.
- Une personne majeure inscrite dans le réseau des médiathèques peut **emprunter jusqu'à 15 œuvres pendant 3 mois** pour les installer chez elle. Une partie de ce patrimoine public circule donc directement dans les appartements villeurbannais.
- Une photographie de **William Klein ou Nan Goldin** peut ainsi passer quelques semaines sur le mur d'un particulier avant de retrouver les collections de la MLIS.

Métropole de Lyon

Plus chaude et plus chlorée, l'eau «froide» a un goût de canicule cet été



Vincent Dron, responsable de la qualité de l'eau chez Eau du Grand Lyon et Pauline Messer-Fatoux, responsable de la production pour Eau du Grand Lyon, à l'usine de Croix-Luizet à Villeurbanne. Photo Joël Philippon



Certains habitants ont relevé une eau «froide» atteignant les 25 °C, voire 28 °C en août. Photo d'illustration Richard Mouillaud

Une eau «froide» qui atteint les 25 °C au robinet. Pour Eau du Grand Lyon, responsable du réseau d'eau potable, la situation est inédite. Jamais de telles températures en sortie d'usine n'avaient été recensées. La chloration a été augmentée en conséquence.

Des dizaines de tuyaux sont alignés, les uns à côté des autres dans l'usine des eaux de Croix-Luizet, à Villeurbanne. À l'intérieur, l'eau potable de la majorité de la Métropole lyonnaise coule pour ressortir par le robinet d'environ 1,4 million d'habitants.

Jusqu'à 7 °C de plus dans les nappes phréatiques

Mais cet été, vous l'avez sûrement constaté : l'eau froide est plus chaude. Un phénomène qui s'explique très simplement. « La température de l'eau issue des nappes phréatiques est montée jusqu'à 19 à 22 °C, selon les points de mesure », explique au *Progrès*, Pauline Messer, responsable de la production d'Eau du Grand Lyon. La régie publique puise l'essentiel de ses besoins en eau dans ces nappes.

En hiver, l'eau extraite entre

12 et 20 mètres de profondeur, avoisine les 13 à 14 °C. Cet écart de sept degrés est inédit selon Eau du Grand Lyon. « Nous n'avons jamais vu ça. C'est un événement exceptionnel avec la canicule 2026 », réagit Vincent Dron, responsable de la qualité.

Cette eau est extraite essentiellement du champ captant de Crépieux-Charmy, qui exploite la nappe alluviale, un type précis de nappe phréatique directement en relation avec un fleuve ou une rivière.

Des contrôles réguliers pour prévenir tout risque de bactéries

Alors, quand le Rhône se réchauffe, l'eau souterraine aussi. L'inertie thermique lui permet toutefois de conserver une température plus fraîche que celle qui coule en surface. « Mais on constate tout de même une augmentation », précise Pauline Messer.

Une fois sortie d'usine, et

avant d'arriver dans votre robinet, l'eau continue son chemin dans les tuyaux. « Elle a tendance à se réchauffer dans les réseaux enterrés. Car le sol emmagasine la chaleur », indique Eau du Grand Lyon. C'est pourquoi certains habitants ont relevé une eau «froide» atteignant les 25 °C, voire 28 °C au mois d'août.

Pour prévenir tout risque de développement de bactéries, la régie publique réalise 200 prélèvements par semaine, sur tout le réseau. « On vérifie la qualité de l'eau de manière générale et le paramètre de la température en fait partie », détaille Vincent Dron.

Du chlore est également ajouté à l'eau afin de préserver sa qualité et d'empêcher la prolifération bactérienne. « Lorsque l'on voit qu'il y a des canicules à venir, on augmente le taux de chloration. On est passé de 0,20 mg/L à 0,25 puis à 0,30 mg/L fin mai début juin », constate le respon-

sable de la qualité eau. Un traitement qui a été avancé de quinze jours, en raison de la précocité des vagues de chaleur.

Y a-t-il un risque à consommer l'eau «froide» à 28 °C ?

Boire de l'eau chaude sortie du robinet est déconseillé. Mais qu'en est-il lorsque l'eau froide devient... chaude ? « L'histoire de ne pas consommer de l'eau chaude, c'est plutôt une question de réchauffement dans le ballon d'eau chaude. Il peut y avoir une prolifération de bactéries s'il n'y a pas assez d'entretien, ce n'est pas la température de l'eau qui est dangereuse », rappelle Vincent Dron.

Eau du Grand Lyon tient donc à rassurer : « C'est juste inconfortable. On recommande aux gens de laisser couler l'eau avant de l'utiliser, en mettant un récipient en dessous pour récupérer cette ressource ».

Réchauffement climatique, quel impact ?

Cinq fois plus de jours de vagues de chaleur sont attendus en France, d'ici à 2050. L'été 2026 a été marqué par 31 jours à plus de 35 °C dans le départe-

200

Le nombre de prélèvements réalisés par la régie publique chaque semaine, sur tout le réseau.

ment. Avec quelles conséquences sur le réseau d'eau potable ? « Nous avons de la chance que notre ressource soit directement liée au Rhône, qui est un fleuve très puissant, même si on observe une baisse de son niveau en été », cadre Pauline Messer, tout en expliquant ne pas être, pour l'instant, impactée. Pour maintenir l'approvisionnement, 63 réservoirs sont présents dans la Métropole et un projet de réhabilitation de l'usine de traitement de Rillieux-la-Pape est engagé. Ce site doit prélever l'eau dans le lac des eaux bleues de Miribel-Jonage en cas de besoin.

Selon Eau du Grand Lyon, des études sont en cours pour anticiper les prochaines canicules, en s'appuyant sur les projections du GIEC.

● Julie Capelle

« Laisser couler l'eau avant de l'utiliser, en mettant un récipient en dessous pour récupérer cette ressource »

Eau du Grand Lyon

03/09/26

Lyon

Fouilles archéologiques : visites guidées dans les secrets antiques des pentes de la Croix-Rousse

La Ville de Lyon annonce organiser pour le grand public des visites début septembre, en lien avec le chantier actuellement mené sur le site Neyret. Des fouilles préventives ont mis au jour des vestiges d'un quartier antique de Lugdunum. À découvrir !

Un égout maçonné datant du II^e siècle après J.-C., un niveau d'incendie datant de 120-130 après J.-C., les vestiges d'un habitat antique... Les archéologues de

la direction de l'Archéologie de la Ville de Lyon ont réalisé des fouilles préventives, dans le cadre du projet de rénovation de l'ex-école des Beaux-Arts, rue Neyret. Et ils ont trouvé des traces d'un quartier antique de Lugdunum.

Lieu de rassemblement entre -12 avant J.-C. jusqu'à la fin du III^e siècle

Peu étonnant étant donné l'environnement très proche de l'amphithéâtre des Trois Gaules, élément du sanctuaire fédéral dédié au culte de Rome

et d'Auguste - dont on a, pour l'instant, retrouvé aucun élément - qui fut un lieu de rassemblement entre -12 avant J.-C. jusqu'à la fin du III^e siècle.

Des coulisses de chantier que la mairie de Lyon a décidé de présenter au grand public. Des visites guidées sont proposées au cours desquelles il sera possible d'échanger avec les spécialistes de la Direction de l'Archéologie sur les différentes découvertes réalisées.

Visites guidées d'une heure les 8, 15, 22 et 29 septembre, à 11 h 30 et à 12 h 30.



L'archéologue en orange dégage le mur de terrasse antique, tandis que celui en jaune vide le comblement de l'égout antique. Photo Direction de l'Archéologie de La Ville de Lyon

03/09/26

Lyon 9e

À Vaise, le souvenir des dernières heures de l'occupation en 1944

Avant que Lyon ne soit officiellement libérée, Vaise vivait déjà les dernières heures de l'occupation. Une cérémonie de commémoration s'est tenue ce mercredi 2 septembre dans le quartier.

Ce mercredi 2 septembre 2026, 82 ans après ces journées décisives, le 9^e arrondissement a rendu hommage à ceux qui ont participé à la reprise du quartier. À 17 heures, élus, anciens combattants et habitants se sont réunis place Dumas-de-Loire, devant la stèle aux morts.

Des résistants mobilisés à Vaise

Le 2 septembre 1944, les troupes allemandes évacuent progressivement Lyon, sous la pression des Alliés et de la Résistance. Pour couvrir leur retraite, elles font sauter les ponts sur le Rhône, puis sur la Saône. À Vaise, les résistants sont déjà mobilisés. Les archives de Lucien Bonnafé, officier de liaison du 1^{er} régiment FTPF du Rhône, retracent les opérations menées dans le secteur les 1^{er}, 2 et 3 septembre. Des ordres appel-



Ya Mutuale Balume, Président du Collectif Africa 50 souligne que la paix doit être constamment construite à travers des engagements contre les discriminations. Photo Éric Baule

lent notamment les combattants à converger vers Lyon-Vaise et à tenter de franchir la Saône. Le 3 septembre, la 1^{re} Division française libre entre dans Lyon et gagne la Presqu'île.

La ville est officiellement libérée. À Vaise, le souvenir reste aussi marqué par le bombardement allié du 26 mai 1944, qui avait lourdement touché le quartier. La cérémonie, organisée par la mairie du 9^e avec les associations Africa 50, l'Union

nationale des combattants (UNC) et les Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM), rappelle que la Libération ne s'est pas faite partout au même moment.

On a salué entre autres la participation d'Africa 50 pour rappeler le rôle crucial et souvent oublié des soldats coloniaux (les tirailleurs africains) dans la libération de la région lyonnaise.

● De notre correspondant
Éric Baule

03/09/26

Jeudi 3 septembre 2026

Loisirs Lyon et région 43



L'artiste Mette Sterre en pleine installation de son œuvre, sur le site des Grandes Locos. Photo Joel Philippon



Installation/montage de Joël Andrianomearisoa, Tady Mitady Taddy, 2026. Photo Joel Philippon

La Mulatière

Les Grandes Locos en plein rush pour préparer la Biennale d'art contemporain

La 18^e édition se déploiera notamment sur le site de La Mulatière où de nombreuses œuvres sont des créations in situ. À quelques semaines de l'ouverture, le chantier artistique bat son plein.

Une perceuse à la main, Akwasi Bediako Afrane s'affaire au milieu d'un étonnant agrégat de câbles électriques, d'écran et de claviers d'ordinateurs, de bribes de photocopieurs... Son flegme contraste avec la profusion vertigineuse d'objets qui l'entoure. Depuis deux semaines, cet artiste ghanéen est présent tous les jours aux Grandes Locos pour « construire » l'œuvre qu'il présentera à l'occasion de la Biennale d'art contemporain à partir du 19 septembre.

« On lui a récupéré des tonnes et des tonnes de matériel qui n'était plus utilisé et il est en train de fabriquer un labyrinthe pour le public », précise Bertrand Buisson, directeur technique de la Biennale. « Je ne voyais pas ce qu'il allait faire de tout ça et je vois bien qu'il est en train de tout passer », ajoute celui qui veille sur l'installation d'une trentaine d'œuvres concentrées cette année dans la Halle principale du site.

La plupart sont des créations et même les pièces qui ont déjà été exposées s'efforcent et s'amplifient pour s'adapter aux volumes du lieu. Jusqu'à l'ouver-



Akwasi Bediako Afrane en plein montage de son œuvre CERBERUS T-26: Dance of Dialogue, sur le site des Grandes Locos. Photo Joel Philippon

ture de la Biennale, 80 personnes sont ainsi mobilisées pour mener à bien le chantier.

De multiples demandes

Il faut répondre aux besoins des quelques artistes présents pour travailler, réceptionner des matières premières parfois insolites (200 tonnes de schiste rouge), assurer le montage d'installations artistiques

monumentales nécessitant plus de deux semaines de travail... Ou encore gérer les imprévus de dernière minute.

« On a reçu l'œuvre de Bridgeman, un artiste qui vient d'Océanie, on s'est aperçu en ouvrant qu'il n'y avait finalement pas le plancher de sa structure, on va donc le produire nous-mêmes », livre celui qui occupe le poste de directeur technique depuis 2011.

Une longévité qui lui permet de mettre en perspective les particularités du site des Grandes Locos, utilisé par la Biennale d'art contemporain depuis 2024. « On est dans l'architecture industrielle assez prestigieuse quand même, avec un bâtiment de 1936, tous les bétons d'époque, 10 000 m² au sol, chaque nef fait 24 mètres de large et 20 mètres de haut. Les artistes sont bluffés, il y a une histoire industrielle qui les inspire énormément, ça leur fait un peu peur aussi, il faut se mesurer à tout ça ».

fés, il y a une histoire industrielle qui les inspire énormément, ça leur fait un peu peur aussi, il faut se mesurer à tout ça ».

« Alternier les artistes qui n'ont pas peur d'aller dans le grand »

Catherine Nichols, la commissaire de cette 18^e édition, a imaginé une scénographie utilisant des containers maritimes : ils permettent à la fois de délimiter certains espaces et de creuser la thématique des échanges économiques. « On a rentré 90 containers qui servent à faire de grands murs mais aussi des boîtes, pour que les artistes aient des espaces plus humains, puissent montrer des films », résume Bertrand Buisson. « Cela permet d'alternier les artistes qui n'ont pas peur d'aller dans le grand et ceux qui ont besoin d'espaces un peu plus limités ».

Si le site des Grandes Locos est le plus spectaculaire et celui qui nécessite la plus importante mise en œuvre technique, il n'est pas le seul à accueillir la future Biennale. Elle se déploiera entre autres du 19 septembre au 13 décembre au musée d'art contemporain, au musée des tissus et des arts décoratifs, dans les traboules des pentes de la Croix-Rousse ou à la fondation Bulukian.

● Guillaume Beraud

Monts du Lyonnais

Creusée pour produire des tuiles, cette vaste carrière d'argile deviendra un lac

Le fabricant de tuiles en terre cuite Edilians exploite une carrière qui s'étend sur 50 hectares entre les communes de Souzy et Haute-Rivoire. Une mécanique bien huilée pour extraire l'argile qui se retrouve sur vos toitures, dans laquelle vous plongez Le Progrès.

C'est un trou géant caché le long de la départementale 389, sur les communes de Souzy et Haute-Rivoire dans les monts du Lyonnais. Beaucoup passent peut-être à côté sans la connaître : la carrière de Brûlevent.

Étendue sur 50 hectares, elle est le réservoir d'argile du fabricant de tuiles en terre cuite Edilians et de son usine située trois kilomètres plus loin, à Sainte-Foy-L'Argentière. « On alimente les quatre fours de l'usine de Sainte-Foy-L'Argentière mais aussi deux fours à l'usine de Quincieux. On peut monter jusqu'à 1 800 tonnes d'argile extraites par jour », présente Jérémie Rousseau, responsable carrière et préparation matières premières chez Edilians.

« C'est toute une lentille formée il y a 300 millions d'années »

« Elle est exploitée depuis la fin des années 1990. Mais le site était reconnu pour sa qualité avant qu'on l'exploite de façon industrielle », poursuit le chef des lieux. Son histoire remonte même bien plus loin : le gisement est né il y a 300 millions d'années. « C'est le même que sous le stade Geoffroy-Guichard à Saint-Étienne, sourit Jérémie Rousseau. C'est toute une lentille formée il y a 300 millions d'années, très charbonneuse à Saint-Étienne et beaucoup moins ici. »

Malgré sa discrétion et la présence abondante d'argile, cette carrière représente une véritable mine d'or pour Edilians. L'argile extrait, de l'illite, se trouve être particulièrement qualitative. « Sa particularité est qu'elle ne retient pas l'eau, glisse Jérémie



La carrière qui alimente la tuilerie Edilians à Sainte-Foy-L'Argentière, située sur les communes de Souzy et Haute-Rivoire. Jérémie Rousseau, responsable carrière et préparation matières premières. Photo Guillaume Lacroix

Rousseau. C'est facile à travailler et la carrière n'est pas sujette aux aléas climatiques. Quand il pleut ça ne fait pas trop de boue et on n'a pas besoin de couvrir les stocks. »

De quoi tourner toute l'année quand certaines carrières doivent se contenter de travailler d'avril à octobre. Et le réservoir est loin d'être à sec : Edilians dispose d'une autorisation d'exploitation jusqu'en 2041 et sait qu'il devrait pouvoir continuer de creuser après. Tout est déjà prêt, les terrains limitrophes ont été sondés et l'après carrière est dessinée - une obligation pour obtenir un permis d'exploitation.

« On fait notre mélange avec 80 % d'argile, du sable et de l'eau »

« Ce trou deviendra un lac, confie Jérémie Rousseau en marchant sur les pistes remblayées avec les tuiles cassées à l'usine. La carrière se remplira toute seule avec la pluie et le bassin versant. Actuellement, on amène l'eau vers le point bas. » Avant d'imaginer un large point d'eau, les machines vont continuer d'extraire de l'argile mais aussi du sable, les deux matières nécessaires pour fabriquer une tuile en terre cuite.

Pour cela, une dizaine de

machines s'activent toute la semaine. Un bulldozer équipé d'un ripper vient concasser la roche, avant de la regrouper au fond de la carrière. « Nous avons deux types d'argile, du sable et des stériles. Le but, c'est de trier ce qui n'est pas propre à faire de la tuile, et ce qui est bon. On voit ça à l'œil nu en creusant », décrit Jérémie Rousseau. Un broyeur mobile vient réaliser un premier broyage, puis un stock de chaque matière - argile bleue, argile rouge et sable - est constitué plus haut, avant d'atterrir dans des silos.

40 allers-retours par jour pour Sainte-Foy-L'Argentière

« On fait alors notre mélange avec 80 % d'argile, du sable et de l'eau qui est ensuite envoyé à l'usine. Il est fabriqué avec des broyeurs et des malaxeurs, et convoyé sur des tapis. » La suite, ce sont des camions qui viennent se charger automatiquement en se positionnant sous une trappe qui libère le précieux mélange. « Ça représente 40 allers-retours par jour pour Sainte-Foy-L'Argentière quand on est à plein régime », souligne Jérémie Rousseau.

Le tout dans un ballet qui se déroule presque à l'abri des regards.

● Guillaume Lacroix



« Ce trou deviendra un lac. La carrière se remplira toute seule avec la pluie et le bassin versant »

Jérémie Rousseau, responsable carrière et préparation matières premières chez Edilians



Le matériel d'extraction est à l'échelle de la carrière. Photo Guillaume Lacroix

« L'eau est un vrai sujet »

L'été a été chaud et sec. Conséquence, l'eau et le taux d'humidité sont devenus pour la première fois un point sensible à la carrière de Brûlevent. « C'est un été comme on n'en a jamais connu, pose Jérémie Rousseau. L'eau est un sujet. La terre qui rentrait, on a eu du mal à la remouiller comme on le voudrait. »

Alors que des étés dans le même niveau de chaleur voire de sécheresse se profilent, pour Jérémie Rousseau, aucun doute face à de l'argile qui risque de sortir avec un taux d'humidité moins important : « À l'usine, il faut qu'on trouve des moyens pour stocker plus d'eau. »



De l'eau est ajoutée à la terre avant la cuisson et le séchage pour obtenir une tuile. Photo Guillaume Lacroix

Doisneau s'expose en grand à La Sucrière



Scènes du quotidien, travail social et moments historiques se succèdent à travers les 350 clichés que compte l'exposition (crédit : Robert Doisneau).

Plus de **350 photographies de Robert Doisneau** prennent place dès ce vendredi à **La Sucrière**, avec une particularité pour cette étape de la rétrospective : des **images** réalisées à **Lyon en 1950**.

Les grandes lignes

- Son *Baiser de l'Hôtel de Ville* a fait le tour du monde, mais **Robert Doisneau** ne se résume pas aux amoureux du Paris d'après-guerre. L'exposition « Instants Donnés », qui ouvre ce vendredi à **La Sucrière**, retrace près de **60 ans de carrière**, de 1934 à 1992, pour montrer les différentes facettes du photographe français disparu en 1994.
- Le rendez-vous s'inscrit dans le **bicentenaire de la photographie**, célébré de septembre 2026 à septembre 2027. Un anniversaire qui renvoie à une histoire plutôt locale : c'est près de **Chalon-sur-Saône** que **Nicéphore Niépce** réalise, dans les années 1820, les premières photographies.

À quoi s'attendre ?

- Le célèbre baiser est là, mais il ne constitue qu'une petite partie du parcours. Réparties autour d'**une douzaine de thèmes**, plus de **350 photographies** montrent les enfants des rues, les bistrots et les portraits d'artistes, mais aussi un Doisneau plus **social**, face aux **mineurs de 1945** ou aux **banlieues** des années **1980**.
- La visite ne se limite pas aux murs : **collages, objets personnels et archives** permettent d'entrer dans les coulisses de son travail. Un **atelier**, une **agence** et un **laboratoire reconstitués** expliquent notamment comment une **photo**

argentique devient un tirage.

- Enfin, sur une trentaine d'images, **Doisneau raconte lui-même ses clichés**, grâce à des enregistrements d'archives.

Pour l'histoire

- L'étape lyonnaise possède surtout quelque chose que les précédentes, à Paris et à Liège, n'avaient pas. **Doisneau a photographié Lyon en 1950 pour le magazine Vogue** et une sélection de ces images a été spécialement **intégrée au parcours**.
- **Bellecour**, les quais du **Rhône**, la **Croix-Rousse** ou le **Vieux Lyon** passent alors devant son objectif. Mais plutôt que les monuments, le photographe regarde surtout **ceux qui occupent la ville** : des enfants jouent aux cartes dans la rue, des passants traversent les places et la vie quotidienne s'installe dans le cadre. Soixante-seize ans plus tard, ces clichés permettent ainsi de **confronter le Lyon que les habitants connaissent** à celui que Doisneau avait observé au **lendemain de la guerre**.

Y aller : L'exposition est visible jusqu'au **7 mars 2027**, à La Sucrière. Compter **16,90 €** plein tarif en **semaine**, **17,90 €** le **week-end**, avec un tarif à **14,90 €** pour les abonnés **TCL**.